

PROCES-VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Samedi 8 aout 2020 à Briançonnet

L'an deux mille vingt, le huit août, les membres de l'association « **Conseil de développement du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur** », domiciliée au 1, avenue François Goby - 06460 Saint-Vallier-de-Thiey, se sont réunis sur la terrasse du 190, Route de l'Houmée à Briançonnet sur convocation du conseil d'administration en date du 22 août 2020.

Ont été communiqués en séance les documents suivants :

- le rapport d'activité pour l'année 2019
- le bilan financier pour l'année 2019
- le projet de programme d'actions pour l'année 2020
- le budget prévisionnel pour l'année 2020

L'Assemblée Générale Ordinaire est présidée par M. René Perier en sa qualité d'administrateur de l'association. Le secrétariat de l'assemblée générale est assuré par M. Léo Raymond.

Le Président constate que vingt et un (21) sur trente-sept (37) membres à jour de leur cotisation 2019 avec voix délibératives et que vingt-deux (22) sur vingt-deux (22) membres à jour de leur cotisation 2020 avec voix délibératives sont présents ou représentés.

Le Président déclare alors que l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Le Président de séance rappelle l'ordre de jour :

1^{ère} partie : Bilan de l'année 2019, vote et quitus

2^{ème} partie : 10 ans de CdD, Perspectives 2020 2021 échanges et débats

3^{ème} partie : Vote du programme d'action 2020 et renouvellement Conseil d'administration

LE PRESIDENT MET AUX VOIX LES POINTS SUIVANTS, CONFORMEMENT A L'ORDRE DU JOUR :

1) Rapport moral et rapport financier pour l'année 2019

René Perier, pour le Bureau du Conseil de développement, présente le rapport d'activités 2019 de l'association ainsi le rapport moral 2019,

L'assemblée générale adopte, à l'unanimité, le rapport moral ainsi que le rapport d'activité 2019 qui lui a été soumis.

René Perier, assurant les fonctions de trésorier au sein du Bureau du Conseil de développement, présente le rapport financier relatif aux comptes de l'association pour l'exercice 2019.

L'assemblée générale adopte, à l'unanimité moins une voix, le rapport financier et le report à nouveau de 9 225,18 € qui lui a été soumis et donne quitus au trésorier et au bureau du conseil d'administration.

2) 10 ans de CdD, Perspectives 2020, Echanges et débats

Une discussion libre et ouverte est engagée sur les grandes orientations du programme d'action 2020.

3) Renouvellement du Conseil d'Administration

Conformément aux statuts de l'association, le Conseil d'administration comporte neuf membres actifs renouvelés par tiers chaque année.

Il est procédé à l'appel de candidatures et au vote, afin de remplacer le tiers sortant défini lors de l'Assemblée ordinaire du 26 avril 2012 à Cabris : MM. René Perier, Pierre Fabre et Stéphane Amour.

Il est fait appel à candidatures. René Perier, Pierre Fabre et Stéphane Amour sont candidats.

Deux autres candidatures se présentent dans le cadre d'un éventuel élargissement du Conseil d'administration : Cécile Hagnauer et Claude Martin.

Après échange il est proposé de convoquer au plus tôt une AG extraordinaire pour modifier les statuts et d'élargir le CA à 12 membres

Vote :

Les trois candidats : René Perier, Pierre Fabre et Stéphane Amour sont élus à l'unanimité. Et la proposition de procéder à un élargissement à 12 membres du Conseil d'administration est approuvée. Les candidatures de Cécile Hagnauer et de Claude Martin sont retenues et seront validées lors d'une prochaine Assemblée générale extraordinaire.

Le Conseil d'Administration désigné par l'assemblée générale ordinaire s'établit ainsi comme suit :

- Mesdames CAMPODONICO Geneviève, JACQUIN Catherine, SIMON Françoise, TREVET Nicole.
- Messieurs FABRE Pierre, AMOUR Stéphane, MARTOUZET Ivan, PARZY Laurent et PERIER René.

4) Programme d'activités et budget prévisionnel pour l'année 2020

René Perier présente les grandes orientations du projet de programme d'activités 2020 ainsi que le projet du recrutement à temps partiel de Léo Raymond en tant que chargé de mission.

A la suite de ces échanges il est proposé les projets de délibération suivants :

- recruter Léo Raymond, actuellement volontaire en service civique, sur un poste de chargé de mission à temps partiel en soutien des membres du Conseil de Développement
- retenir les grandes orientations qui ont été discutées
- préciser et finaliser la priorisation du programme d'action 2020 par une consultation des membres du Conseil d'administration élargi à partir de la diffusion de la liste des actions à prioriser.

Après délibération, les trois propositions **sont adoptées à l'unanimité.**

Le projet de **budget prévisionnel de l'exercice 2020** est présenté. Ce budget arrêté à 32 600€ intègre le report à nouveau de 9 225.18€ ainsi que la subvention du Syndicat mixte de 25000€ (13000 pour le fonctionnement et 12000 pour l'animation)

Il est voté à la majorité avec une abstention.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 heures 30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président et le secrétaire de séance.

Le président de l'AGO

René Perier

La secrétaire de l'AGO

Léo Raymond

